

FICHE TRIMESTRIELLE

Janvier 2025

BNP Paribas Fortis Funding (LU) - Sustainable Development Goals World Note 2027.3– N132

XS1603787604

Caractéristiques générales

Référence interne	EM1875FLD
Nom complet du produit	BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) Sustainable Development Goals World Note 2027.3– N132
Émetteur	BNP Paribas Fortis Funding
Garant	BNP Paribas Fortis SA
Rating (1) du garant au moment de l'émission	A2 (stable outlook) chez Moody's, A+ (stable outlook) chez S&P, A+ (stable outlook) chez Fitch
Rating (1) actuel du garant au 1 janvier 2025	A2 (Stable outlook) chez Moody's, A+ (Stable Outlook) chez S&P, AA- (Stable outlook) chez Fitch
Coupages	1 000,00 EUR
Profil d'investisseur (2) à la date d'émission	Conservateur à dynamique
Profil d'investisseur (2) au 1 janvier 2025	Conservateur à dynamique
Date d'émission	13 juillet 2017
Date d'échéance	13 juillet 2027
Sous-jacent	Solactive Sustainable Development Goals World MV Index (SOLWGOAL Index)

(1) Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une obligation ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres.

(2) Déterminé selon les critères de BNP Paribas Fortis.

Valorisation historique du produit (3+4)

Dernière valeur du mois(4)	Pourcentage du nominal
31 juillet 2024	106,30
30 août 2024	107,75
30 septembre 2024	110,02
31 octobre 2024	108,34
29 novembre 2024	109,95
31 décembre 2024	107,06

(3) Source: BNP Paribas Arbitrage S.N.C.

(4) Les données historiques ne constituent pas une indication fiable de la valeur future ou du rendement final du produit. Les valorisations indiquées ci-dessus constituent uniquement une indication de l'évolution de la valeur de marché de l'instrument de dette (le prix variant notamment en fonction de l'évolution (i) des taux d'intérêt, (ii) du risque crédit sur l'émetteur et/ou le garant, (iii) du sous-jacent). Des différences importantes peuvent exister entre les résultats présentés dans ce document et les résultats réels obtenus par un détenteur particulier, en raison de l'évolution des marchés et/ou des conditions économiques.

Mécanisme de rendement

La prime de remboursement unique est liée à l'évolution de l'indice Solactive Sustainable Development Goals World MV Index, composé de 30 actions de sociétés internationales contribuant, au travers de leurs produits et services ou de leur comportement, à atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable établis par l'ONU. La prime de remboursement potentielle s'élève à 100% de toute hausse de l'indice à l'échéance, calculée comme la moyenne des 30 derniers mois entre le 30 décembre 2024 et le 28 juin 2027.

Droit au remboursement à 100 % de la valeur nominale du capital (1 000 euros par coupure) à l'échéance finale, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.

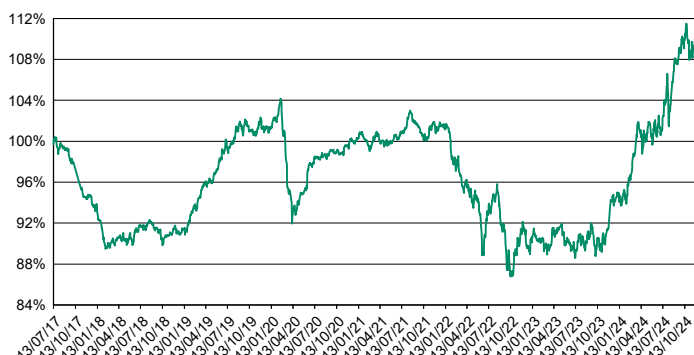
Pour plus d'informations sur la structure du produit et sur les risques liés à ce produit, veuillez lire le Flash Invest et la documentation utilisée pour le marché primaire.

Documentation utilisée pour le marché primaire: Le prospectus de base daté du 09/06/2016 et ses suppléments datés du 14/06/2016, du 21/06/2016, du 04/08/2016, du 15/09/2016, du 12/10/2016, du 09/11/2016, du 28/02/2017 et du 28/04/2017, tous deux approuvés par la Commission de surveillance du secteur Financier (Csf) au Luxembourg, ainsi que les Final Terms datées du 24/05/2017, sont rédigés en anglais et constituent ensemble le Prospectus. Un résumé du prospectus est également disponible en français. Ces documents sont disponibles gratuitement aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis ainsi que sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

En cas de discordance entre la présente fiche et les Final Terms, les Final Terms prévalent.

Valeur historique depuis la date d'émission (3+4)

Ces valorisations ne sont qu'indicatives et sont exprimées en MID, c'est-à-dire la moyenne entre le prix offert et le prix demandé.



Données arrêtées au 1 janvier 2025

Suivi de performance du sous-jacent ⁽⁵⁾

Nom du sous-jacent	Valeur initiale (au 05/07/2017)	Valeur au 31/12/2024	Performance réelle au 31/12/2024
Solactive Sustainable Goals World MV Index	278,66	323,96	16,26%

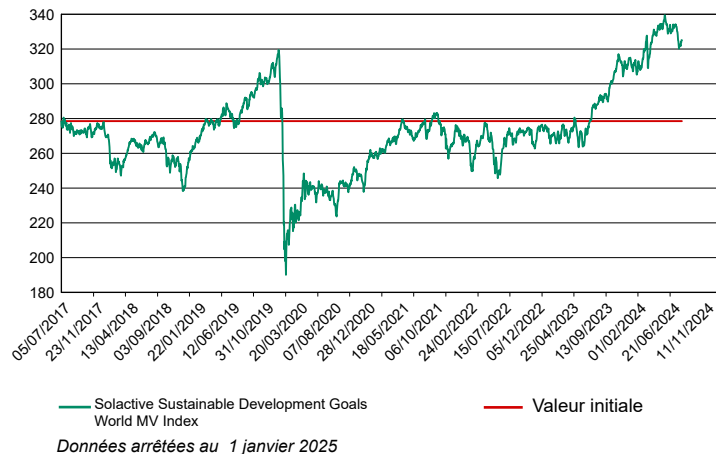
(5) Source: Bloomberg.

Définition valeur acquise de l'indice ⁽⁵⁺⁶⁾

Dates d'observation	Solactive Sustainable Development Goals World MV Index
30 décembre 2024	-
28 janvier 2025	-
28 février 2025	-
28 mars 2025	-
28 avril 2025	-
28 mai 2025	-
30 juin 2025	-
28 juillet 2025	-
28 août 2025	-
29 septembre 2025	-
28 octobre 2025	-
28 novembre 2025	-
29 décembre 2025	-
28 janvier 2026	-
2 mars 2026	-
30 mars 2026	-
28 avril 2026	-
28 mai 2026	-
29 juin 2026	-
28 juillet 2026	-
28 août 2026	-
28 septembre 2026	-
28 octobre 2026	-
30 novembre 2026	-
29 décembre 2026	-
28 janvier 2027	-
1 mars 2027	-
30 mars 2027	-
28 avril 2027	-
28 mai 2027	-
28 juin 2027	-
Performance moyenne	-

(6) La performance de l'indice Solactive Sustainable Development Goals World MV Index équivaudra à l'évolution observée entre sa valeur initiale et sa valeur acquise. La valeur initiale équivaut au cours de clôture du 5 Juillet 2017. Pour le calcul de la valeur acquise de l'indice, on prend la moyenne des 31 cours de clôture de l'indice entre le 30 décembre 2024, et le 28 juin 2027.

Valeur historique de l'indice depuis la date de strike (05/07/2017) ⁽⁵⁾



Disclaimer

BNP Paribas Fortis SA est responsable de la production de ce document destiné à être distribué uniquement aux détenteurs du produit visé par ledit document, détenu en compte-titres chez BNP Paribas Fortis SA et ayant acheté ces produits par l'intermédiaire de BNP Paribas Fortis SA (ci-après le "Détenteur"). Ce document ne constitue pas une communication à caractère promotionnel ni une brochure à caractère promotionnel mais un document à caractère informatif destiné à être distribué aux Détenteurs pour suivre l'évolution du produit.

Ce document ne constitue pas 1) une offre d'achat ou de vente ou une sollicitation à la vente, à l'achat ou à la souscription des produits ou des instruments financiers visés dans ce document ou 2) un conseil en investissement et ne peut être utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été rédigé. En raison de l'évolution des marchés et/ou des conditions économiques, des différences importantes peuvent exister entre les résultats présentés dans ce document et les résultats réels finaux obtenus par un Détenteur particulier.

Toutes les informations reçues de sources externes proviennent de sources fiables et sûres mais la précision ainsi que le caractère complet de ces informations ne peut être garanti par BNP Paribas Fortis SA. Les performances ou réalisations passées ne présument en aucun cas des résultats futurs.

La distribution de ce document ainsi que l'offre ou la vente de produits visés par ce document ne peuvent avoir lieu dans les juridictions où la distribution de ce document, l'offre ou la vente de ces produits serait contraire à la législation ou la réglementation locale. Ni l'Émetteur ni BNP Paribas Fortis SA ne garantissent que ce document puisse être légalement distribué, ou que tout produit puisse être légalement offert, conformément aux exigences d'enregistrement applicables ou à tout autre exigence d'une quelconque juridiction ou conformément à toute exemption applicable, et n'assument aucune responsabilité concernant la facilitation de cette distribution ou de cette offre. En particulier, l'Émetteur et BNP Paribas Fortis SA n'ont entrepris aucune action particulière en vue de soumettre le présent document aux autorités compétentes d'une quelconque juridiction. Il est recommandé aux personnes en possession de ce document ou de produits visés par ce document de s'informer et de respecter toute restriction concernant (i) la distribution de ce document et (ii) l'offre et/ou la vente de ces produits.

Le présent document est publié en exécution du Moratoire de la FSMA sur la commercialisation des produits structurés particulièrement complexes (le "Moratoire").

Plus d'infos sur le Moratoire: http://www.fsma.be/fr/Article/nipic/nipic_tsspersionen.aspx

BNP Paribas Fortis SA ne pourra être tenu pour responsable de toute utilisation de ce document en dehors du contexte de ce Moratoire et des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter d'un tel usage.